



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Mesures de déconfinement et le secteur des autocaristes de tourisme

Question orale n° 1462

### Texte de la question

Mme Pascale Fontenel-Personne interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la situation des autocaristes de tourisme. Tant attendu, le 29 avril 2021, le Président de la République a annoncé le calendrier du déconfinement. Les grandes mesures d'ouvertures ont ensuite été précisées, notamment à l'occasion de la réunion du Comité de filière du tourisme. Néanmoins, un point d'interrogation demeure sur le secteur des transports et plus particulièrement sur la situation des autocaristes. Acteurs incontournables du tourisme, ils ont été frappés durement par la crise sanitaire. L'absence de chiffre d'affaires pendant un an, conjugué à l'insuffisance des mesures gouvernementales prises à leur égard, en ont fait un secteur d'activité profondément fragilisé. Alors que le pays compte sur l'été pour réimpulser l'économie, ce dysfonctionnement risque d'écourter la saison estivale et de grever définitivement leur chiffre d'affaires. Par conséquent, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement va mettre en œuvre afin de redonner confiance et visibilité aux autocaristes de tourisme.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Pascale Fontenel-Personne](#)

**Circonscription :** Sarthe (3<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1462

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 mai 2021](#)